

Code produit	4521	Page 1 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)
		Se substitue à la fiche de Septembre 2018

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Asteroïde®

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un ♣.

#### ♣ SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1. **Identificateur de produit** ..... **4521, GLYPHOSATE 360 g/l SL**  
Nom commercial ..... **Asteroïde®**  
**AMM n° 9800555**
- 1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** ..... Peut être utilisé uniquement comme herbicide.
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** ..... **CHEMINOVA AGRO France S.A.S.**  
11 bis Quai Perrache  
69002 LYON  
Tel 04 37 23 65 70  
Fax 04 78 71 08 46  
[communication.france@fmc.com](mailto:communication.france@fmc.com)
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** ..... Numéro d'urgence BIG : +32 14 58 45 45
- Pour les urgences médicales : Centres antipoison en France :  
Paris : 01.40.05.48.48  
Lyon : 04.72.11.69.11  
Marseille : 04.91.75.25.25  
Lille : 0800 59 59 59  
ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)
- Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

#### ♣ SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. **Classification de la substance ou du mélange** ..... Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique - Catégorie 4 (H413)
- Classification OMS ..... Classe U (Peu susceptible de présenter un danger aigu si utilisation normale)

Code produit	4521	Page 2 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

Dangers pour la santé ..... Le produit peut causer une légère irritation des yeux.

Dangers pour l'environnement ..... Le produit est un herbicide et peut être dangereux pour toutes plante verte.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

*Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé*

Identificateur de produit ..... 4521, Glyphosate 360 g/l SL

Pictogrammes de danger ..... Aucun

Mention d'avertissement ..... Aucune

Mentions de danger  
 H413 ..... Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Mentions de danger supplémentaires  
 EUH401 ..... Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence  
 P273 ..... Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P281 ..... Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
 P391 ..... Recueillir le produit répandu.  
 P501 ..... Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

SP1 ..... Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Concernant les phrases spéciales (SPe) et le délai de rentrée (DRE), consulter l'étiquette.

2.3. **Autres dangers** ..... Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. **Substances** ..... Ce produit est un mélange, pas une substance.

3.2. **Mélanges** ..... Voir section 16 pour consulter le texte intégral des mentions de danger.

### Substances actives

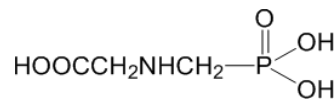
**Glyphosate** ..... Contenu :31% en poids  
 Nom CAS ..... Glycine, N-(phosphonomethyl)-

*Glyphosate, sous forme de sel d'isopropylamine*  
 Le produit contient 486g/L de glyphosate pur sous forme de sels d'isopropylamine, équivalent à 360g/L de glyphosate acide.

Code produit	4521	Page 3 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

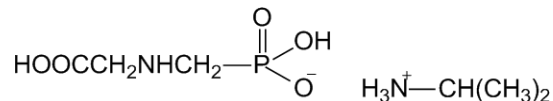
N° CAS .....	1071-83-6
Nom IUPAC .....	N-(Phosphonomethyl)glycine
Nom ISO .....	Glyphosate
N° CE (N° EINECS) .....	213-997-4
N° index UE.....	607-315-00-8
Classification du composant .....	Lésion oculaire : catégorie 1 (H318) Toxicité par inhalation aiguë : catégorie 4 (H332) Dangers pour le milieu aquatique, chronique : catégorie 2 (H411)

Formule structurelle.....


**Glyphosate sels d'isopropylamine**

Nom CAS .....	Contenu : 42% en poids
N° CAS .....	Glycine, N-(phosphonomethyl)-, compd. with 2-propanamine (1:1)
Nom IUPAC .....	38641-94-0
Nom ISO .....	-
Nom commun.....	N-(phosphonomethyl)glycine, compound with 2-propylamine (1:1)
Autre nom.....	Glyphosate sels d'isopropylamine
N° CE (N° EINECS) .....	Glyphosate isopropyl-ammonium
N° index UE.....	254-056-8
Classification du composant .....	015-184-00-8 Dangers pour le milieu aquatique, chronique : catégorie 2 (H411)

Formule structurelle.....


Ingrédients à déclaration obligatoire

	Contenu (%p/p)	N° CAS	N° CE (N°EINECS)	Classification
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-phosphono-ω-butoxy-, isopropylamine salt	max. 3	431040-31-2	Aucun	Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318)
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol	max. 1	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1 (H318)
Alcohols, C8-10 (even numbered), ethoxylated	max. 1	71060-57-6	Aucun	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)

Code produit	4521	Page 4 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

#### ♣SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- 4.1. Description des premiers secours**
- En cas d'exposition, ne pas attendre que les symptômes se développent, mais lancer immédiatement les procédures décrites ci-dessous.
- S'éloigner de la zone dangereuse.
- En cas d'inhalation ..... Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.
- En cas de contact cutané ..... Enlever tout vêtement souillé ou chaussures contaminées; laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de projection dans les yeux Rincer immédiatement et doucement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes puis rincer de nouveau. Consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion ..... Contacter sans délai le 15, le 112 ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.
- En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire puis le réseau national de toxicovigilance animale approprié.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Irritation principalement.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** En cas de contact avec les yeux, une attention médicale est requise.
- Notes au médecin ..... Les effets irritants de ce produit peuvent être traités comme d'habitude contre effets des acides ou des fumées acides. Un endommagement probable de la muqueuse peut contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique.

#### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction** ..... Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

Code produit	4521	Page 5 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

- 5.2. **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Les produits de dégradation essentiels sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'anhydride phosphorique et les oxydes d'azote.
- 5.3. **Conseils aux pompiers** ..... Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu sous le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi que des vêtements de protection.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Si un déversement se produit, il doit être enlevé et la zone nettoyée immédiatement selon un plan prédéterminé. Il est recommandé de nettoyer la zone ou l'équipement même si une contamination est seulement suspectée.
- Des récipients vides et hermétiques pour la collecte des déversements devraient être disponibles.
- En cas de déversement important (impliquant 10 tonnes du produit ou plus) :
1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
  2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
  3. alerter les autorités.
- Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque facial ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes en caoutchouc.
- Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement. Éviter et réduire autant que possible la formation de vapeur ou de poussière.
- 6.2. **Précautions pour la protection de l'environnement**
- Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.
- 6.3. **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Code produit	4521	Page 6 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haute efficacité. Placer dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant inerte tel qu'un liant universel, de la terre à Foulon, de la bentonite ou une autre argile absorbante et recueillir dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. **Référence à d'autres sections .....**

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle.  
Voir section 13 concernant l'élimination.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1. **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour son utilisation en tant que pesticide, recherchez d'abord les précautions et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette officiellement approuvée sur l'emballage ou pour toute autre directive ou politique officielle en vigueur. Si ceux-ci manquent, voir la section 8. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver soigneusement après manipulation. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Puis laver à fond et mettre des vêtements propres. Le produit ou ses solutions de pulvérisation ne doivent être stockés que dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou recouverts de plastique. Voir la sous-section 10.5.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

Code produit	4521	Page 7 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Protéger de la lumière, de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine fermé hermétiquement et étiqueté, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur et fermé à clé.  
 La pièce de stockage doit être construite avec des matériaux incombustibles, être fermée, sèche, fraîche, aérée, ventilée, le sol doit être imperméable, l'accès doit être interdit aux personnes non autorisées et aux enfants. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les semences et le fourrage (aliments pour animaux en général) ne doivent pas être présents.  
 Un point de lavage des mains doit être disponible.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

**♣ SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition .....

À notre connaissance, aucune limite d'exposition n'a été établie pour aucun des ingrédients de ce produit. Cependant, des limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

**Glyphosate**

DNEL .....  
 PNEC, environnement aquatique ..

0.2 mg/kg pc/jour  
 0.0028 ng/l

**8.2. Contrôles de l'exposition .....**

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions mentionnées ci-dessous sont principalement destinées à la manipulation du produit non dilué et à la préparation de la solution d'utilisation. Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

Code produit	4521	Page 8 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)



**Protection respiratoire**

Le produit n'est pas susceptible de présenter un risque d'exposition à l'air lors d'une manipulation normale. En cas de dégagement accidentel du produit produisant une vapeur lourde ou de la poussière, les employés doivent porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



**Gants de protection**

Porter des gants longs résistants aux produits chimiques, tels qu'en tissu stratifié, caoutchouc butyle ou caoutchouc nitrile. Les temps de rupture de ces matériaux pour le produit sont inconnus. Cependant, on s'attend à ce qu'ils offrent une protection adéquate. Il est recommandé de limiter le travail à effectuer manuellement.



**Protection oculaire ...**

Porter des lunettes de sécurité, ou un écran facial. Il est recommandé de disposer immédiatement d'un rince-œil sur le lieu de travail en cas de risque de contact avec les yeux.



**Autres protections de la peau .....**

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) sera suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques**

Aspect .....	Liquide jaune
Odeur .....	Légère odeur aminée
Seuil olfactif .....	Non déterminé
pH .....	1% de solution dans l'eau : 5.1 à 25°C
Point de fusion/point de congélation	Sous 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition .....	Au dessus 100°C
Point d'éclair .....	Au dessus 100°C
Taux d'évaporation .....	Non déterminé
Inflammabilité (solide/gaz) .....	Non applicable (liquide)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité .....	Non déterminées
Pression de vapeur .....	<b>Glyphosate acide</b> : 1.31 x 10 <sup>-5</sup> Pa à 25°C
Densité de vapeur .....	Non déterminée
Densité relative .....	Non déterminée
	Densité: 1.169 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) .....	Solubilité du <b>glyphosate sels isopropylamine</b> à 20°C dans :



Code produit	4521	Page 9 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

dichlorométhane 0.184 g/l  
 méthanol 15.88 g/l  
 Solubilité du glyphosate acide dans l'eau : 10.5 g/l à 20°C

Coefficient de partage n-octanol/eau **Glyphosate acide** : log  $K_{ow}$  = -3.3  
 Température d'auto-inflammabilité Non déterminée  
 Température de décomposition ..... Non déterminée  
 Viscosité ..... 24.6 mPa.s à 25°C, 11.9 mPa.s à 45°C  
 Propriétés explosives ..... Non explosif  
 Propriétés comburantes ..... Non oxydant

**9.2. Autres informations**

Miscibilité ..... Le produit est dispersible dans l'eau.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- 10.1. **Réactivité** ..... À notre connaissance, le produit n'a aucune réactivité particulière.
- 10.2. **Stabilité chimique** ..... Le produit est stable pendant la manipulation normale et le stockage à température ambiante.
- 10.3. **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune connue.
- 10.4. **Conditions à éviter** ..... Le chauffage du produit génèrera des vapeurs nocives et irritantes.
- 10.5. **Matières incompatibles** ..... Ne pas entreposer ni mélanger ce produit dans des contenants en acier galvanisé ou non doublé. De l'acier inoxydable peut être utilisé. Le produit peut réagir avec de tels récipients pour produire de l'hydrogène, lequel peut clignoter ou exploser s'il est enflammé.
- 10.6. **Produits de décomposition dangereux** ..... Voir sous-section 5.2.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1. Information sur les effets toxicologiques**

\* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit

Toxicité aiguë .....

Le produit est pratiquement non toxique. \* Cependant, il faut toujours traiter avec les précautions habituelles de manipulation des produits chimiques.

Aucun effet indésirable important sur la santé n'est attendu si de petites quantités (moins d'une bouchée) sont avalées. L'ingestion de formulations similaires a été signalée comme produisant une gêne gastro-intestinale avec nausées, vomissements et diarrhée. On a signalé que l'ingestion de grandes quantités d'un produit similaire entraînait une hypotension et un œdème pulmonaire. \* La toxicité aiguë est mesurée comme suit:

Voie(s) de pénétration

- ingestion

LD<sub>50</sub>, voie orale, rat: > 5000 mg/kg (methode OECD 401)

Code produit	4521	Page 10 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

- peau	LD <sub>50</sub> , voie cutanée, rat: > 2000 mg/kg (methode OECD 402)
- inhalation	LC <sub>50</sub> , inhalation, rat: > 4.72 mg/l/4 h (methode OECD 403)
	Aucun signes de toxicité à cette concentration
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant pour la peau. *(mesuré sur un produit similaire ; méthode OECD 404) *
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant pour les yeux. (mesuré sur un produit similaire ; méthode OECD 405)*
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau. (mesuré sur un produit similaire ; méthode OECD 405)*
Mutagénicité sur les cellules germinales	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *
Cancérogénicité .....	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérogène. *
Toxicité pour la reproduction .....	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *
STOT – exposition unique .....	A notre connaissance, aucun effet spécifique après exposition unique n'a été observé. *
STOT – exposition répétée .....	Les éléments suivants ont été mesurés sur la matière active glyphosate:  Dans les études à long terme sur l'acide libre de glyphosate, les premiers effets mineurs (poids corporel et modifications du poids du foie) ont été observés chez les rats à des niveaux d'exposition de 60 à 100 mg de glyphosate / kg pc / jour. Aucun signe de toxicité n'a été trouvé à aucun niveau, y compris le niveau d'exposition le plus élevé, soit 4 800 mg de glyphosate / kg pc / jour. *
Danger par aspiration .....	Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration. *
Symptômes et effets, aigus et différés	Irritation principalement
<u><i>Glyphosate sels d'isopropylamine</i></u>	
Toxicité aiguë .....	La substance est pratiquement non toxique.

Code produit	4521	Page 11 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

La toxicité de la substance est mesurée :		
Voie(s) de pénétration	- ingestion	DL <sub>50</sub> , voie orale, rat > 2000 mg/kg (methode FIFRA 81.01)
	- peau	-DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : > 4000 mg/kg (methode FIFRA 81.02)
	- inhalation	CL <sub>50</sub> , inhalation, rat : : > 4.72 mg/l/4 h (methode FIFRA 81.03) (aucun signes de toxicité à cette concentration)
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non irritant pour la peau. *(methode FIFRA 81.05). *
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non irritant pour les yeux. *(methode FIFRA 81.04). *
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Non sensible (methode FIFRA 81.06). *
<u>Glyphosate</u>		
Toxicocinétique, métabolisme et distribution		Après administration orale, le glyphosate est rapidement absorbé, mais dans une mesure limitée (environ 30%). Le métabolisme est très limité et l'excrétion est rapide et presque complète. La distribution est généralement faible avec les résidus présents dans tous les tissus. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.
Toxicité aiguë .....		La substance est pratiquement non toxique * La toxicité aiguë est mesurée comme suit:
Voie(s) de pénétration	- ingestion	DL <sub>50</sub> , voie orale, rat : > 5000 mg/kg (méthode OCDE 401)
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : > 2000 mg/kg (méthode OECD 402)
	- inhalation	CL <sub>50</sub> , inhalation, rat : > 5 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) (aucun signes de toxicité à cette concentration)
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non irritant pour la peau (méthode FIFRA 81.05)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Irritant pour les yeux (méthode FIFRA 81.04).
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Non sensibilisant (méthode OECD 406). * Aucun effet allergique sur les humains n'a été rapporté.
Cancerogénicité		Aucune indication d'effets cancérogènes n'a été trouvée dans 8 études sur le glyphosate et aucune étude sur le glyphosate lui-même n'a montré d'effets cancérogènes possibles.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. **Toxicité** ..... Le produit est un herbicide et devrait être toxique pour toutes les plantes vertes. Il ne répond pas aux critères de nocivité pour les plantes aquatiques. Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les oiseaux, les micro et

Code produit	4521	Page 12 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

macro-organismes du sol.

L'écotoxicité du produit est mesurée comme suit:

- Poisson	Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) .....	96-h CL <sub>50</sub> : > 1000 mg/l
- Invertébrés	Daphnies ( <i>Daphnia magna</i> ) .....	48-h CL <sub>50</sub> : > 1000 mg/l
- Algue	Algue verte ( <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) ...	72-h CE <sub>50</sub> : 189 mg/l

Ce qui suit a été mesuré sur un produit similaire mais plus concentré :

- Plantes	Duckweed ( <i>Lemna gibba</i> ) .....	7-jours NOEC: 3.19 mg/l
- Oiseaux	Japanese quail ( <i>Coturnix coturnix japonica</i> ) .....	DL <sub>50</sub> : > 3340 mg/kg
- Vers de terre	<i>Eisenia foetida</i> .....	14-jours DL <sub>50</sub> : > 10000 mg/kg sol
- Abeilles	Abeille ( <i>Apis mellifera</i> africanised) .....	DL <sub>50</sub> , orale aigue: > 100 µg/abeille

**12.2. Persistance et dégradabilité .....**

Le **Glyphosate** n'est pas facilement biodégradable. Il subit une dégradation lente dans l'environnement et dans les stations d'épuration. Aucun effet nocif n'est constaté à des concentrations allant jusqu'à 100 mg / l dans les stations d'épuration des eaux usées. La dégradation est principalement microbiologique et aérobie, mais une dégradation anaérobie se produit également. La demi-vie de dégradation primaire dans l'environnement varie beaucoup selon les circonstances, mais se situe généralement entre 3 et 30 jours dans le sol et l'eau aérobie.

Le produit contient des quantités mineures d'ingrédients pas facilement biodégradables et qui peuvent ne pas être dégradables dans une usine de traitement des eaux usées.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation .....**

Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.

Le glyphosate ne présente pas de potentiel de bioaccumulation. Dans plusieurs études sur la bioaccumulation du glyphosate, à la fois dans les systèmes marins et d'eau douce, seuls de faibles facteurs de bioaccumulation ont été trouvés.

**12.4. Mobilité dans le sol .....**

Le **Glyphosate** n'est pas mobile dans l'environnement, mais est rapidement désactivé par absorption des particules d'argile. Le Glyphosate se lie fortement au sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes .....**

Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.

Code produit	4521	Page 13 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

**♣SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- 13.1. **Méthodes de traitement des déchets** Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.
- L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.
- Élimination du produit ..... Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
 Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux
- Élimination des emballages ..... Ré-emploi de l'emballage interdit.  
 Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes, le temps de rinçage recommandé pourra être allongé pour des produits moins aisés à rincer) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Ne pas contaminer l'eau, les aliments, les aliments pour animaux ou les semences par le stockage ou l'élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.
- Code d'élimination des déchets..... 020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

- 14.1. **Numéro ONU** ..... Non classé comme matériel dangereux pour le transport
- 14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies** Non applicable
- 14.3. **Classe(s) de danger pour le transport** ..... Non applicable
- 14.4. **Groupe d'emballage** ..... Non applicable
- 14.5. **Dangers pour l'environnement** .. Le produit peut être dangereux pour l'environnement.
- 14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement.
- 14.7. **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC** Le produit n'est pas transporté en vrac par bateau.



Code produit	4521	Page 15 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

Dir.	Directive
DNEL	Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)
CE	Communauté Européenne
CE <sub>50</sub>	Concentration d'effet 50 %
CE <sub>r,50</sub>	Concentration d'effet 50 %, basée sur la croissance
CL <sub>50</sub>	Concentration létale 50 %
Directives	MARPOL établies par l'International Maritime Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution Marine
DL <sub>50</sub>	Dose létale 50 %
EC	Emusifiable Concentrate (Concentré Émusifiable)
EFSA	European Food Safety Authority
EINECS	European INventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques existantes)
enreg.	Enregistrement
GHS (SGH)	Globally Harmonized classification and labelling System of chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition révisée en 2013
HSE	Health and Safety Executive
IBC	Code International Bulk Chemical (Code international des produits chimiques en vrac)
ISO	International Organisation for Standardization (organisation internationale pour la standardisation)
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry (Union internationale de la chimie pure et appliquée)
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level (Niveau le plus bas d'effet indésirable observé)
MAK	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
NOAEL	Niveau sans effet néfaste observé
NOEC	No Observed Effect Concentration (Concentration sans effet observé)
n.o.s.	Not otherwise specified
n.s.a.	Non spécifié par ailleurs
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé (WHO)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PBT	Rémanent, Bioaccumulatif, Toxique (rémanent, bioaccumulatif, toxique)
PEL	Personal Exposure Limit (valeur limite d'exposition)
PCV	Paiement Contre Vérification
PNEC	Predicted No Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
Reg.	Réglement
SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
STOT	Specific Target Organ Toxicity (toxicité spécifique d'organe cible)
TLV	Threshold Limit Value (valeur limite du seuil)

Code produit	4521	Page 16 sur 16
Nom du produit	<b>Asteroïde®</b>	Avril 2019 (version 2)

vPvB very Persistent, very Bioaccumulative (Très rémanent, Très bioaccumulatif)  
 WEL Workplace Exposure Limit (limite d'exposition professionnelle)

Références ..... Les données mesurées sur le produit sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis plusieurs emplacements.

Méthode utilisée pour la classification Donnée test

Mentions de danger utilisées .....  
 H302 Dangereux en cas d'ingestion.  
 H314 Provoque sévère brulures de la peau et lésions oculaire.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H411 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.  
 EUH210 Feuille de donnée de sécurité disponible sur demande.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils sur la formation ..... Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes qui connaissent ses propriétés dangereuses et qui ont été formées aux mesures de sécurité requises.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.